



## PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL PROVINCE DE QUÉBEC

---

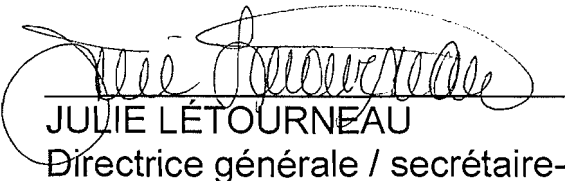
Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Julie Létourneau, directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ludger, que le Conseil, à sa séance ordinaire du 13 janvier 2009, a adopté le règlement N° 2009-117 intitulé : « **RÈGLEMENT** » de taxation pour fixer les taux de taxes pour l'exercice 2009, pour fixer les tarifs pour la fourniture des services, licences et autres modalités administratives et pour fixer les conditions de perception, les dates d'échéance ainsi que le taux d'intérêt en vigueur pour l'année 2009.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Ludger, ce 16 janvier 2009

  
JULIE LÉTOURNEAU  
Directrice générale / secrétaire-trésorière